Inceste : aider les médecins à repérer et signaler

En France, 2 millions d'adultes pourraient avoir été victimes d'un inceste pendant leur enfance et
seulement
15
000 nouveaux cas
d
e violences
sexuelles sur mineur
sont signalés chaque année à la justice.
Un nombre considérable d'incestes
ne s
eraient
pas repérés
ou pas
signalés aux autorités en charge
de
la protection des victimes.

Quelles sont les situations à risque ? Comment aider les médecins à repérer les symptômes de violences sexuelles intrafamiliales chez un jeune patient ? Comment les guider dans leurs démarches pour assurer le signalement et la protection des enfants victimes ?

Pour répondre à ces questions sur le rôle des médecins dans le repérage et le signalement, la Haute Autorité de Santé a élaboré des recommandations qui encadrent ces deux moments de l'intervention médicale. L'objectif est de fournir aux professionnels des repères et des outils pratiques sur un sujet complexe et difficile face auquel ils se sent ent souvent seuls et

démunis

.